

Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (47 000 habitants – 63 communes), qui bénéficie dans un écrin de verdure d'équipements et de programmation culturelle variés s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.

Elle recrute en mobilité interne et externe par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle :

Agent d'entretien du domaine public – Balayage mécanisé (H/F)

(Catégorie C – filière technique)

Lieu d'affectation – Centre technique Ville de Chaumont

Au sein de l'équipe propreté urbaine – balayage mécanisé et sous la responsabilité du référent balayage mécanisé, vous aurez pour principales missions d'effectuer les opérations de nettoyage mécanisé des voiries et espaces publics et la collecte des déchets dans le respect du plan d'actions du service. Pour cela, vous serez chargé(e) des activités suivantes :

Nettoisement des voies et espaces publics :

- Balayer les trottoirs, chaussées, caniveaux, pistes cyclables, ...
- Nettoyer les espaces publics à l'aide de dispositif nettoyeur haute pression,
- Nettoyer les espaces publics avant et après des festivités (par balayage manuel ou mécanisé),
- Vider et nettoyer les corbeilles à papier des espaces publics,
- Balayer et aspirer des feuilles en soutien des autres équipes du centre technique,
- Balayer et aspirer les cours d'école et les chantiers de voirie,
- - Déneiger les voies de circulation et les trottoirs des services publics en période hivernale.

Surveillance de la propreté des espaces publics et sensibilisation des usagers :

- Surveiller et alerter de la présence de dépôts sauvages,
- Repérer les pollutions ou dégradations des espaces publics,
- Observer les lieux d'implantation des corbeilles à papier et vérifier leur adéquation aux besoins du public,
- Rendre compte à sa hiérarchie des dégâts constatés sur le secteur,
- Prendre l'initiative d'une intervention de 1^{er} niveau à titre préventif.

Suivi et entretien des équipements et matériels :

- Utiliser les produits et matériels d'entretien et de nettoyage des voies et espaces publics,
- Désinfecter et entretenir les matériels,
- Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation des produits dangereux,
- Signaler son intervention par une signalisation,
- Ranger les objets déplacés après intervention,
- Lire et comprendre une notice d'entretien, une consigne de sécurité,
- Détecter les anomalies des équipements et les risques d'accidents,
- Assurer les opérations d'entretien de 1^{er} niveau sur le matériel mécanisé,
- Assurer en tant que responsable, les opérations de graissage et de changement des balais (avec l'assistance d'un opérateur mécanicien).

Suppléance :

- Susceptible d'intervenir en cas de besoin sur les communes de l'Agglomération,
- Susceptible d'intervenir en cas de besoin sur les postes équipe volante et balayage manuel.

Profil :

- - connaître les techniques manuelles ou mécanisées de balayage, nettoyage et lavage des voies et espaces publics,
- - avoir des connaissances sur les techniques de désherbage et de déneigement,
- - aptitudes physique au travail en extérieur par tous les temps (station debout prolongée) et à la manipulation de petites charges et des produits pouvant être toxiques,
- - sens du service public,
- - respect de la hiérarchie et du travail en équipe,
- - disponibilité,
- - permis B et C et vaccinations à jour obligatoires.

Poste à temps complet à pouvoir immédiatement. Rémunération statutaire en catégorie C de la FPT.

Horaires variables en fonction des obligations de service public.

Planning hebdomadaire classique : lundi au jeudi de 7h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15 et vendredi de 7h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15) ou planning à horaire décalé (4h45 à 11h45 ou 11h30 à 18h30) + travail le week-end par rotation (samedi de 5h à 9h et dimanche de 6h à 10h). Probabilité de travailler en 2 fois 7h selon les nécessités de service.

Réalisation obligatoire d'astreintes hivernales du 15/11 au 15/03 suivant planning établi.

Prestations d'action sociale : chèques déjeuners et prestations du CNAS.

Candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 26 juin 2021** Monsieur le Président, 5 avenue Emile Cassez, BP 321 16, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à vcaput@agglo-chaumont.fr

Renseignements : Monsieur Laurent AUVIGNE, Responsable voirie espaces verts, au 06.72.79.25.90 ou par mail à lauvigne@agglo-chaumont.fr